Extrait du Le Vénissian

http://levenissian.fr/la-responsabilite-des-grands

Contribution au 33ème congres (site PCF)

la responsabilité des grands groupes privés

- S'organiser... - 33eme Congrès du PCF - Contributions -

Date de mise en ligne : mercredi 23 novembre 2005

Copyright © Le Vénissian - Tous droits réservés

Je n'aborderai qu'un point : la responsabilité des grands groupes privés.

Les médias les plus influents jouent un rôle indéniable dans le quadrillage idéologique libéral. Mais il peut être mis en échec, voir le 29 mai 2005.

Plus insidieux sont les actes quotidiens commis par les grands groupes qui participent à immerger la société dans un bain de fatalisme. Ainsi, la régression sociale et la désintégration sociétale ne seraient pas les conséquences d'un choix en faveur d'une société capitaliste préservant les intérêts des plus importants possédants, mais les conséquences naturelles de lois d'inéluctabilité. Rien ne pourrait être accompli d'autre que délocalisations, privatisations, précarisation dans tous les domaines de la vie. Prétendre le contraire relèverait de l'ignorance crasse.

Il est pourtant de fait que les grands groupes multinationaux n'hésitent pas à sacrifier d'utiles unités industrielles et de recherche et, dans la foulée, les emplois existants et à venir, des populations et des territoires, pour aller s'installer dans les pays à faible coût de main d'oeuvre. Objectif avoué, la compétitivité de l'entreprise (mais quelle est la compétitivité d'une entreprise disparue ?), et inavoué mais bien réel, les superprofits. Dans quelles conditions sont-ils réalisés ? A qui et à quoi servent-ils ? Qu'en retirent les populations ? Sous le terme anodin et passe-partout de mondialisation, il s'agit plus de pillages que de coopérations.

Il nous faut être offensifs face à leurs rôles concrets, face à leurs actes quotidiens qui désarment souvent ceux qui, depuis des années, en subissent les terribles conséquences.

Les batailles menées pour les nationalisations portaient des dimensions sociales, sociétales, d'aménagement des territoires, mais sans doute insuffisamment celles des critères de gestion et des droits de regard des salariés. Les propositions posaient cependant la responsabilité des grands groupes. En identifiant une des composantes économiques fondamentale elles contribuaient à rassembler et à construire des luttes.

Toutes celles livrées aujourd'hui intègrent de près ou de loin la responsabilité des grands groupes, car comment peut-on espérer répondre aux questions de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé, de la formation, de la culture, de la recherche et, au-delà, des coopérations internationales, si on tolère qu'un des piliers fondamentaux de la société déserte les responsabilités qui doivent être les siennes ? Il est urgent et impératif de construire des réponses crédibles aux choix actuels, condition sine qua non pour aider chacun à se sortir de la chape du fatalisme et à se mobiliser pour une autre société.

Aucun gouvernement ne peut se défausser de ce problème au prétexte que « l'Etat ne peut pas tout ». Il doit combattre les pressions des lobbies et affronter franchement cette question, s'il a la volonté d'être au service de l'intérêt général et de résorber les injustices qui s'amplifient.

Maurice JAY. Villeurbanne . Rhône.

Copyright © Le Vénissian